

**Plan d'urbanisme
no. 2025-473**

**Annexe E
Réseau routier
(Feuillet 2 de 2)**

Légende :

-  Cadastre
-  Lien cyclable régional et interrégional
-  Limite du périmètre d'urbanisation
-  Limites municipales
-  Zone de protection routière (500m)

Réseau de camionnage

-  Interdit (sauf livraison locale)
-  Interdit en tout temps
-  Non classifié
-  Partiellement interdit
-  Restreint
-  Transit (permis)

Numéro de règlement	Date d'entrée en vigueur	Date de la mise à jour

Authentifié ce jour

Mario Van Rossum, Maire

Christianne Pouliot, Directrice générale et
greffière-trésorière

Sceau :

Échelle : 1:20 000

Sources des données géomatiques :
© MRC du Haut-Richelieu
© Gouvernement du Québec
© Ministère des Transports et de la Mobilité durable



0 1 000 2 000



Réalisée par : Mathieu Brunelle Deschêneau, Urb.
Date : 22-01-2024